

« La démission gouvernementale face à l'alcool est scandaleuse »

Le plan national adopté fin 2018 conforte les pires craintes concernant la complaisance, si ce n'est la complicité, des pouvoirs publics et du lobby des alcooliers, déplorent plusieurs médecins dans une tribune au « Monde ».

Par Collectif · Publié hier à 19h00, mis à jour à 06h36

Article réservé aux abonnés



Le pictogramme d'avertissement « femme enceinte » sur une bouteille de vin, en 2018. PHILIPPE LOPEZ / AFP

Tribune. Entre Noël et Nouvel An, après dix mois de tergiversations, la publication en catimini du Plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022 conforte les pires craintes sur l'inertie des pouvoirs publics en matière de consommation d'alcool.

Malgré les 49 000 morts par an et le coût de 120 milliards d'euros infligé chaque année par ce produit aux Françaises et aux Français, le plan de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca), au terme d'une analyse brillante et incontestable, s'arrête brutalement au seuil de l'action, perdant toute ambition de réussir.

III Lire aussi | [Addiction à l'alcool, un plan tout en modération](#)

Alors que la politique de lutte contre le tabac montre qu'une action constante et résolue obtient des résultats (baisse historique des ventes de cigarettes de 10 % en 2018), la démission gouvernementale face à l'alcool est insupportable et scandaleuse. Ce fardeau pour la société française est dû à une des plus fortes consommations au monde.

Aucune mesure d'encadrement

Le plan est plein de contradictions. Après avoir reconnu, comme l'Organisation mondiale de la santé

(OMS), que la fiscalité est un des moyens les plus efficaces pour freiner la consommation, il ne propose aucune mesure en ce sens. Malgré les engagements de la ministre des solidarités et de la santé Agnès Buzyn lors des débats au Parlement, les « prémix » à base de vin échappent même à toute mesure.

Le vin bénéficie aujourd'hui d'une quasi-exemption fiscale (3 centimes de taxe par bouteille), ce qui laisse une marge énorme qui aurait permis d'abonder un fonds de prévention alcool. Au contraire, le plan a préféré squatter le Fonds tabac, diluant ainsi ses capacités d'action.

Le plan s'alarme du marketing pour piéger les jeunes dans la consommation d'alcool mais se contente de cette inquiétude. S'il constate la pression publicitaire pour l'alcool sur tous les médias, il ne propose aucune mesure d'encadrement, même pas la limitation de l'affichage autour des écoles. Aucun calendrier, aucun objectif chiffré n'est fixé.

« Qui, aux plus hautes sphères de l'état, s'emploie à faire échouer toute mesure efficace pour réduire les risques et dommages de l'alcool ? »

Malgré l'engagement solennel pris le 6 septembre 2017 par la ministre et le président de la Mildeca de rendre le pictogramme d'avertissement « femme enceinte » plus visible, la taille du pictogramme n'est toujours pas arbitrée ; c'est pourtant une décision simple et à coût nul pour les finances publiques.

Il est vrai que le lobby de l'alcool considère qu'informer les femmes serait « *anxiogène* », sinon « *mortifère* ». Quel aveu et quel cynisme ! Ce mépris pour la prévention de la première cause évitable de handicap mental chez l'enfant est honteux et impardonnable, qu'il ait pu influencer les choix gouvernementaux est absolument scandaleux. L'information sur le nombre de calories des boissons alcoolisées est aussi reportée à des temps meilleurs ; pourtant, un verre de vin apporte 80 à 100 calories !

Lire aussi | [Le lobby de l'alcool s'invite dans le débat sur la santé](#)

Nous connaissons les raisons de cette ambiguïté et de cette inaction. Le plan de la Mildeca a été caviardé après avoir été pris en otage par le lobby alcoolier qui a imposé une « contribution » uniquement destinée à préserver ses intérêts économiques au détriment de l'intérêt général. Sa demande a été entendue puisqu'aucune contrainte ne pèsera sur le secteur de l'alcool.

Pour le gouvernement, la responsabilité ne repose que sur les victimes et non sur l'industrie (producteurs, distributeurs, annonceurs) qui les pousse à consommer. Au moment où même le Conseil économique, social et environnemental préconise clairement d'écarter le lobby alcoolier de la politique de santé, le gouvernement lui fait la part belle.

Complaisance à rebours de l'opinion

Cette complaisance est d'autant plus coupable qu'elle va à rebours de l'opinion, car 60 % des Français souhaitent une taxation plus forte et 70 % une interdiction de la publicité pour les boissons alcoolisées (sondage de la Ligue nationale contre le cancer de juin 2018).

Il est également vrai que les Français sont désabusés car deux sur trois d'entre eux pensent que les producteurs empêchent la mise en place d'une politique de santé efficace. Ils ont hélas raison. On peut se demander qui, aux plus hautes sphères de l'Etat, s'emploie à faire échouer toute mesure efficace pour réduire les risques et dommages de l'alcool en France.

Et les récentes déclarations du ministre de l'agriculture Didier Guillaume sur la différence totalement

fantasmée entre le vin et les autres alcools pour la santé ne peut qu'alimenter la suspicion.

Lire aussi | Le vin est « un alcool comme un autre », n'en déplaise au ministre de l'agriculture

Refusant toute référence à un hygiénisme d'un autre temps, nous affirmons notre attachement aux institutions. Dans cet esprit, nous en appelons solennellement au président de la République afin qu'il cesse de sacrifier les intérêts supérieurs de la santé des Français au profit d'intérêts particuliers.

Nos concitoyens, et particulièrement celles et ceux qui dénoncent l'absence de considération à leur égard et qui sont les premières victimes de décisions fondées sur le marché, sont en droit d'espérer une politique de santé à la hauteur de nos ambitions.

¶ **Bernard Basset**, médecin de santé publique, vice-président de l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (Anpaa) ; **Amine Benyamina**, professeur de psychiatrie et d'addictologie, université Paris-XI ; **Gérard Dubois**, professeur de santé publique, Académie nationale de médecine ; **Claude Got**, professeur honoraire, université René-Descartes ; **Serge Hercberg**, professeur de nutrition, université Paris-XIII ; **Catherine Hill**, épidémiologiste ; **Albert Hirsch**, professeur de pneumologie, université Paris-VII, administrateur de la Ligue nationale contre le cancer (LNCC) ; **Mickael Naassila**, professeur de physiologie, président de la Société française d'alcoologie (SFA) ; **François Paille**, professeur de thérapeutique et d'addictologie, président du Collège universitaire des enseignants en addictologie (Cunea) ; **Michel Reynaud**, professeur de psychiatrie et d'addictologie, université Paris-XI, président du Fonds actions addictions ; **Nicolas Simon**, professeur de médecine Aix-Marseille Université, président de l'Anpaa.

Collectif
